

<http://dumezil-lyc.spip.ac-rouen.fr/?Presentation-de-la-2nde-de-determination>



# Présentation de la 2nde de détermination

- Formations - Seconde -



Date de mise en ligne : lundi 1er juin 2020

---

Copyright © Lycée Georges Dumézil - Tous droits réservés

---



## Plaquette 2nde

## Horaires

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
• Français	4 h
• Histoire-géographie	3 h
• Langue vivante A et B	5 h 30
• Sciences économiques et sociales	1 h 30
• Mathématiques	4 h
• Physique-chimie	3 h
• Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	1 h 30
• Sciences numériques et technologie	1 h 30
• Éducation Physique et Sportive	2 h
• Éducation Morale et Civique	0 h 30
Accompagnement personnalisé et orientation	
• Enseignements optionnels	1 h 30 et /ou 3 h
<b>HORAIRE TOTAL ÉLÈVE</b>	<b>26 h 30 à 33 h</b>

Section Européenne DNL Histoire : **Anglais** ou **Allemand**

*Certains enseignements sont dispensés en groupes à effectifs réduits*

## Enseignements optionnels

Consultez la rubrique *Formations* > [Seconde](#). Vous y trouverez :

- ▶ une présentation des [Enseignements optionnels](#)
- ▶ la présentation de la classe européenne [Allemand](#) et [Anglais](#)

## Formalités d'inscription



### Formalités d'inscription à la 2nde

- **Votre enfant est inscrit dans un collège public de secteur et habite le secteur.**

Vous n'avez pas de procédure particulière à suivre. Vous devrez renseigner les voeux sur la fiche navette pour que le collège d'origine les saisisse sur Affelnet.

- ▶ **Votre enfant habite le secteur mais est inscrit dans un collège privé ou hors secteur.**

Comme ci-dessus, vous devrez renseigner les voeux sur la fiche navette afin que le collège d'origine les saisisse sur Affelnet ou Affelmap (hors académie).

## Présentation de la 2nde de détermination

---

Vous assurer auprès du collège que celle-ci a bien été faite.

▶ **Votre enfant n'habite pas le secteur du lycée mais habite dans le 27.**

Vous devrez remplir l'annexe 1 *Demande d'affectation en classe de seconde générale et technologique dans un lycée public hors secteur* fournie par l'établissement d'origine ou téléchargeable sur le site [www.ia27.ac-rouen.fr](http://www.ia27.ac-rouen.fr).  
Le collège procédera à la saisie des voeux puis à la transmission du document à la DSDEN de l'Eure.

▶ **Votre enfant est issu d'une autre académie.**

Vous devrez remplir le document intitulé *Procédure de demande d'affectation Post troisième des élèves extérieurs à l'académie de Rouen* fournie par l'établissement d'origine ou téléchargeable sur le site [www.ia27.ac-rouen.fr](http://www.ia27.ac-rouen.fr).  
Le collège procédera à la saisie des voeux puis à la transmission de ce document à la DSDEN de l'Eure.

**Attention**, dans ces 2 derniers cas, il s'agit d'une demande de dérogation, même si votre enfant est déjà inscrit dans un collège du secteur. L'affectation se fera en fonction des places disponibles ; il faut donc, par précaution, faire un voeu dans le lycée de secteur.